



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 4 juin 2018

Madame la Présidente
Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Objet : Demande d'augmentation significative de la subvention ASPAD

Madame la Présidente,

Au cours des dernières années, la subvention départementale versée à l'ASPAD a presque été divisée par deux pour s'établir aujourd'hui à 567 000 euros soit 0,5% des dépenses de personnel. Ces baisses ont été motivées par les difficultés financières rencontrées par notre Collectivité.

Par sa gestion exemplaire mise en œuvre par les agents départementaux, notre Collectivité a réussi à dégager des excédents lui permettant de réduire fortement son taux d'endettement et de dégager des marges de manœuvre pour des opérations d'investissement.

Compte tenu des efforts réalisés par chacun et de l'assemblée générale à venir, nous vous proposons de bien vouloir abonder la subvention de fonctionnement de l'ASPAD afin de développer les activités amicalistes et de favoriser davantage l'accès aux activités sportives, culturelles ou de loisirs pour les adhérents et leur famille., qu'elles soient individuelles ou collectives. Un retour à un niveau de subvention équivalent à celui de l'année 2013 pourrait se mettre en œuvre progressivement.

Espérant votre soutien sur cette question, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Syndicat FO
Le secrétaire général

A blue ink signature of Christophe ODERMATT, written in a cursive style.

Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr